

maladie fut déclarée incurable. J'étais la victime du découragement lorsque, sur l'avis de mon curé, je me livrai entre les mains de la bonne sainte Anne. Aidée des prières de notre bon curé et de celles des communautés, je ne tardai pas à être capable de vaquer à mes occupations. Je dois déclarer que je ne suis pas tout-à-fait guérie ; je mets ma confiance en cette grande sainte qui, je l'espère, complètera ma guérison. J'attribue l'imperfection de ma guérison à la négligence que j'ai apportée à faire publier cette faveur dans le *Messenger*.—R. L.

Une abonnée de cette paroisse remercie sainte Anne de lui avoir obtenu une faveur signalée après avoir promis de la faire publier dans le *Messenger*. Elle prie sainte Anne de lui obtenir deux autres faveurs.

PORT DANIEL, 8 mai 1887.—Une de mes paroissiennes remercie sainte Anne d'une guérison qu'elle attribue à sa bienveillante intercession après avoir promis de faire publier cette faveur si elle l'obtenait. Aug. Gagnon, Pte.

FALL RIVER, mai 1887. — Mille actions de grâces soient rendues à la bonne sainte Anne qui m'a soulagée dans une grande maladie après lui avoir promis de lui faire un petit don et de faire inscrire cette faveur dans le *Messenger*. Je prie donc les abonnés de remercier cette grande sainte de ses bienfaits.—Mme. C. Beaulieu.

ST. CHARLES DE CAPLAN, 14 mai 1887. — L'hiver dernier ayant éprouvé des difficultés au sujet de certaines affaires, je recourus à sainte Anne et lui promis, si elle me faisait réussir, que je ferais publier cette faveur. Je viens d'obtenir le succès désiré. Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne ! Je la remercie de plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession.—Une abonnée.

~~~~~  
Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.